

PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF TENU LE 16 MARS 2021

Dans le but de partager les réflexions réalisées par les comités internes et d'enrichir la vie syndicale, vous retrouverez des explications supplémentaires sur les rapports des réunions du comité exécutif.

COMITÉ SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport du comité Santé psychologique dont la rencontre a eu lieu le 24 février 2021.

Deux nouveaux membres se joignent maintenant au comité soit madame Ginette Blondin, qui agit maintenant à titre de présidente et madame Andréanne Gaudet, qui représente la direction régionale de la Montérégie du MAPAQ.

Les derniers développements concernant le financement des travailleurs de rang par la fédération régionale sont présentés au comité. Il est confirmé qu'une levée de fonds sera effectuée dans le cadre de l'édition virtuelle du Gala des Agristars 2021, ayant pour thème cette année la santé psychologique. Un nouveau plan de commandite lié au gala sera aussi lancé cet automne.

Les membres du comité conviennent de déposer une demande au Fonds UPA pour la santé psychologique dans le but d'obtenir des sommes afin d'engager un conférencier et de produire une vidéo sur les travailleurs de rang.

Une mise à jour est faite par les partenaires en rapport avec les projets en cours et les activités à venir. Le projet Récoltons l'espoir est toujours en cours, malgré que le processus d'homologation ne soit pas encore terminé. On explique l'évolution du projet initial par la transformation du romarin en différents produits. Plusieurs paniers de Noël ont été vendus et les produits seront de nouveau promus pour plusieurs occasions à venir dont la semaine de prévention du suicide et Pâques entre autres. Il est envisagé de promouvoir éventuellement le projet sous une forme moins coûteuse afin d'amasser plus de profit pour ACFA. Pour ce qui est formations Sentinelles, aucune formation n'a eu lieu pendant la pandémie. La formation en présentiel est priorisée puisque le sujet du suicide est assez délicat. Le directeur général d'ACFA explique les derniers développements de l'organisme en ce qui concerne son financement global et fait le portrait des ressources qui sont maintenant disponibles sur le terrain. Quelques données statistiques sont aussi présentées aux membres du comité.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Le comité exécutif a pris connaissance et a entériné le rapport et les recommandations du comité environnement dont la rencontre a eu lieu le 26 février 2021.



DÉPLACEMENT DES SUPERFICIES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES (REA)

Le déplacement des superficies est régi par l'article 50.4 du REA. Actuellement, les parcelles doivent appartenir à la même personne morale ou physique. Cette exigence limite la faisabilité de ces déplacements.

RECOMMANDATION :

- Demander à la Confédération de faire des représentations auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de faciliter le déplacement des superficies, dans l'esprit du REA, notamment lorsque le dossier vise une même personne ou des superficies incluses dans un même plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF).

PROJET DE CHASSE EN COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) a sollicité la fédération régionale pour évaluer la possibilité de mettre en place un projet permettant aux communautés autochtones de chasser sur les terres agricoles. Certaines de ces communautés ont des ententes avec le gouvernement leur permettant de chasser en dehors des périodes de chasse régulières. Le Ministère voit ce projet comme un outil de gestion complémentaire de la population de cerfs de Virginie.

Plusieurs préoccupations ont été soulevées par les membres dont la volonté des producteurs agricoles de garder le contrôle de l'accès sur leurs terres en maintenant des listes d'attente de chasseurs, la mauvaise réceptivité du projet par les chasseurs actuels et la crainte d'un conflit semblable à celui de la pêche au homard vécu en Nouvelle-Écosse.

RECOMMANDATION :

- Que la fédération envoie une correspondance au MFFP en mentionnant qu'il existe d'autres moyens pour atteindre l'objectif de réduire la densité animale tels que rallonger la période de chasse.

EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS – SAISON 2021

Un retour sur la saison 2020 est fait lors de la rencontre. Le plan de financement est prêt pour la saison 2021. Six des sept effaroucheurs ont accepté de continuer leur implication dans ce projet. Les syndicats locaux sont sollicités pour compléter l'équipe des effaroucheurs.

RECOMMANDATION :

- Reconduire le Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole pour le printemps 2021.

PARTAGE DES COÛTS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU (SL BROME-MISSISQUOI)

Une résolution a été déposée par le Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi et demande à la Confédération de l'UPA d'intervenir auprès des instances gouvernementales pour modifier la réglementation afin d'assurer un partage équitable des coûts entre le ministère des Transports (MTQ), la MRC et les citoyens.

RECOMMANDATION :

- Après communication avec le syndicat et puisqu'il s'agit d'un dossier individuel, le comité recommande d'envoyer une correspondance au syndicat local expliquant la situation et mentionnant des pistes de solution pour le producteur.



POUVOIRS D'INSPECTION DU MELCC (SL RICHELIEU-YAMASKA)

Une résolution a été déposée par le Syndicat de l'UPA de Richelieu-Yamaska et demande à la Fédération de l'UPA de la Montérégie de faire des approches auprès de la direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de faire modifier l'approche des inspecteurs lors des visites à la ferme. Elle demande également à la Confédération de l'UPA de sensibiliser les autorités politiques au danger que constituent les représentants du ministère de l'Environnement de porter à la fois le chapeau d'inspecteur et d'enquêteur lors des visites.

RECOMMANDATIONS:

- Que la Fédération fasse les représentations nécessaires afin que l'approche des inspecteurs du MELCC soit davantage collaborative, et non coercitive, lorsqu'il est question d'assurer le respect des normes par les producteurs agricoles.
- De plus, que les démarches d'inspection et d'enquête du MELCC soient bien distinctes et énoncées aux producteurs agricoles lors de visites à la ferme.
- Que ce sujet soit inclus à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de travail avec la direction régionale du MELCC.
- Que la Confédération soit informée des problématiques vécues en région concernant l'approche des inspecteurs du MELCC lors des visites à la ferme.
- Que la Confédération fasse les représentations nécessaires afin de s'assurer de l'équité entre les directions régionales du MELCC dans les processus d'inspection et d'enquête chez les producteurs agricoles.
- Que le syndicat local soit invité à participer activement à la formation du 24 mars prochain, « *Les pouvoirs d'inspections et d'enquête en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement* », offerte par les avocats de BHLF afin d'atténuer certaines de leurs préoccupations.

PLANTES ENVAHISSANTES EMPRISES MTQ (SL BROME-MISSISQUOI)

Une résolution a été déposée par le Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi demandant à la Fédération de l'UPA de la Montérégie et à la Confédération d'intervenir auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin qu'il intervienne sur l'ensemble des emprises d'autoroutes et de routes numérotées en procédant au nettoyage des fossés qu'il y ait du phragmite ou non et en procédant à quatre fauches par année, là où il y a du phragmite.

RECOMMANDATIONS:

- Que la Fédération transmette cette résolution à la Confédération en apportant des modifications à la demande afin de cibler plus largement des résultats et non des moyens précis. La nouvelle demande étant de demander à la Confédération d'intervenir auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin qu'il intervienne sur l'ensemble des emprises d'autoroutes et de routes numérotées afin d'effectuer l'entretien des fossés lorsque nécessaire, même s'il y a présence de phragmite et de contrôler diligemment et efficacement les populations de phragmites en utilisant les méthodes de contrôles reconnues les plus efficaces.



TABLE CONJOINTE

Une rencontre de la Table conjointe est prévue le 25 mars prochain, de 9 h à 12 h. Une invitation a été lancée par courriel le 8 mars dernier à tous les présidents et vice-présidents des syndicats locaux, aux présidents des syndicats spécialisés, aux représentants des spécialités présents ou non au conseil d'administration, aux membres du comité exécutif et aux conseillers syndicaux. Pour ceux qui ne peuvent y assister, il est possible de se faire remplacer par un substitut ou par un administrateur de votre groupe. Parmi les sujets qui seront discutés, il sera entre autres questions d'environnement, des 5 ans du programme ALUS Montérégie, des nouveautés de la Politique d'aménagement, de la relève syndicale et mixité et de différents dossiers d'actualités. Une confirmation de présence est demandée le plus rapidement possible, si ce n'est pas déjà fait.

ÉDITION VIRTUELLE DU GALA AGRISTARS 2020-2021

Depuis quelques semaines, l'organisation de l'évènement va bon train. Mais avec les mesures d'allègement qui ont été accordées aux régions extérieures du grand Montréal, il devient maintenant plus difficile de réserver un studio, le personnel technique requis, de même que l'animatrice et ses musiciens. C'est pourquoi les membres du comité exécutif ont dû se consulter afin de déterminer la date du prochain gala, qui aura lieu de façon virtuelle cette année. Après discussion, il a donc été convenu de façon unanime, de retenir la date du mardi 27 avril 2021 pour la tenue de l'édition 2020-2021 du Gala Agristars.

PORTES OUVERTES 2021

Les membres du comité exécutif ont pris connaissance des derniers développements quant aux Portes ouvertes 2021. L'Union prévoit organiser en Montérégie, en juin prochain, le lancement de la campagne publicitaire provinciale de l'application Mangeons local. Un porte-parole sera jumelé à chacune des régions du Québec.

L'Union prévoit aussi soutenir financièrement les fédérations régionales afin de mettre sur pied des activités de promotion de l'application et du jeu Kasskrout. Un projet collectif qui vise à soutenir et à valoriser les fermes de la Montérégie propose des outils de promotion uniformisés pour toutes les régions au Québec. Les syndicats locaux seront invités prochainement à collaborer financièrement, avec la fédération régionale, à ce projet de promotion et de valorisation des fermes en Montérégie en permettant la production et la distribution d'affiches de grand format et de coroplastes aux fermes inscrites à l'application Mangeons local.

135 fermes de la Montérégie sont inscrites actuellement à l'application Mangeons local, mais la fédération régionale souhaite atteindre un nouvel objectif de 210 fermes cette année.

